L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 DECEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, E. DUFOUR, G. MARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 4 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Nous avons commencé hier et nous continuerons désormais de publier un rapport quotidien du Marché aux Bestiaux. L'étendue des opérations qui se font dans ce marché impose aux journaux qui veulent accroître de plus en plus leur sphère d'utilité l'obligation d'en enregistrer les variations, de tenir leurs lecteurs au courant des arrivages de bestiaux nécessaires à l'alimentation publique, et de les renseigner sur les prix de la place. Le samedi matin, l'Abeille renfermera une revue de la semaine. La revue et le rapport quotidien se trouveront à la 2me page du journal, à la suite du Bulletin Commercial.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée.—Marchandises sèches.

Par B. B. Sykes, à l'entrepôt de P. M. Tourné, coin Tchoupitoulas et Notre Dame—café Rio.

UN APPEL AU PEUPLE.

Il règne en ce moment dans les esprits une grande effervescence et les gens les plus calmes, incertains sur le parti à prendre, sont disposés à subir des entraînements irréfléchis. Les partis, si bien organisés avant l'élection, ont disparu de la scène pour faire place à des associations des droits du Sud, à des comités de vigilance, dont l'action aurait, selon nous, besoin d'être soustraite à l'influence des passions du moment pour être régularisée et soumise à un but clairement défini. Nous avons été des premiers à recommander la vigilance et les précautions qu'exige notre sécurité, ce n'est donc pas nous qui blâmerons les mesures de sûreté, nous demanderons au contraire que des dispositions législatives leur donnent plus d'effet en les légalisant.

Quant aux droits du Sud, nous avons la prétention de les défendre avec autant de conscience que les journaux qui sont en faveur de la séparation. Nous pouvons différer sur les moyens, mais nous tendons au même but. Or c'est précisément à cause de cette diversité des opinions que nous croyons nécessaire de recourir à l'appel au peuple par la convocation d'une convention d'Etat et par la réunion de grands meetings populaires où les voix de nos meilleurs orateurs, les conseils de nos hommes d'état les plus sages pourront se faire entendre. Il est à désirer que le Sud puisse agir avec unanimité et qu'il y ait entente préalable entre les divers Etats, et, pour arriver à ce résultat, il importe que dans chaque Etat les citoyens s'entendent également et que la Louisiane, par exemple, n'ait plus qu'une seule voix.

On a répandu, il y a quelques jours, dans la ville une circulaire par laquelle tous les citoyens sans distinction de parti sont invités à se réunir en meeting pour délibérer. Les attaques dont cette circulaire a été l'objet de la part de deux journaux de cette ville nous paraissent imméritées. La rédaction de ce document peut être imparfaite, mais le but en est louable et nous savons que l'initiative vient de citoyens honorables et que l'appui de patriotes reconnus et éprouvés ne manquera pas à ce mouvement. Nous avons reçu d'une source hautement respectable, au sujet de ce meeting, quelques observations que nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs. Nous ne comprendrions pas pourquoi les citoyens de la Nouvelle-Orléans, qui ont eu tant de meetings avant l'élection sans espoir de triomphe pour leurs candidats respectifs, ne tiendraient pas conseil sur les graves questions du jour. Voici les réflexions de notre correspondant.

"La circulaire appelant un meeting conservateur a été amèrement censurée par quelques journaux, et le but de ceux qui ont fait cet appel au peuple a été, selon nous, entièrement dénaturé.

"La circulaire peut avoir été mal rédigée; on aurait pu, sans doute, éviter toute appellation vis-à-vis de ceux que l'on cherche à rallier, mais qu'importe? Au milieu des dangers qui nous environnent, on doit s'occuper d'autre chose que d'une guerre de mots.—Est-ce à cause d'une rédaction imparfaite qu'on doit s'opposer à un appel dont le but, réellement louable devrait être encouragé par les bons citoyens?

"Quant à nous, nous soutenons cet appel au peuple de toutes nos forces, parce que, d'après notre interprétation de la circulaire, nous comprenons que le meeting est convoqué pour déclarer que les citoyens de la Nlle Orléans connaissent leurs droits et sont tout aussi décidés que le sont leurs concitoyens du Sud à ne pas se soumettre aux empiètements du Nord; Qu'ils ont, comme le dit la circulaire, la ferme détermination de maintenir leurs droits—dans l'Union, s'il est possible, hors de l'Union, s'il le faut.

"Mais tout décidés qu'ils sont à résister aux empiètements du Nord, à se séparer si les droits du Sud ne sont pas amplement garantis, ils sentent que ceux qui sont forts de leurs droits ne doivent pas se donner le tort d'agir avec une précipitation répréhensible, quand il s'agit d'aussi graves intérêts que ceux qui nous occupent.

"Doit-on détruire de fond en comble un gouvernement tel que le nôtre sans y avoir mûrement réfléchi? Sans avoir prévu les conséquences immédiates de cette révolution, sans savoir si une nouvelle confédération du Sud sera possible, et les Etats sécessionnaires resteront isolés, comme les petites républiques de l'Amérique du Sud, ou s'ils formeront de petites confédérations sans force et sans puissance, exposées à de plus grands dangers, peut-être, que ceux auxquels nous voulons nous soustraire.

"Les hommes qui sont fermement décidés à agir peuvent et doivent le faire avec réflexion. Ils savent qu'ils démontreront au besoin l'immense différence qui existe entre la modération et la faiblesse.

"C'est par ces motifs, sans doute, que les auteurs de la circulaire invitent leurs concitoyens à s'opposer à l'action précipitée et irréfléchie des Etats, à leur séparation isolée de l'Union.

"Ils croient que tous les Etats du Sud doivent se consulter et s'entendre; qu'il y aurait une espèce de lâcheté à séparer notre cause de celle des Etats frontières; à les abandonner, quand ils sont plus exposés et ont plus à craindre que nous.

"Ils pensent que tous les Etats du Sud doivent agir de concert, pour sommer les Etats du Nord de rentrer dans l'Union, dont ils sont depuis longtemps sortis, en violant la Constitution, en nullifiant toutes les lois qui garantissent les droits du Sud.

"Si les Etats du Nord n'obéissent pas à cette sommation, si dans un temps donné ils ne rappellent pas leurs lois inconstitutionnelles, s'ils n'offrent pas d'amples garanties pour l'avenir, ils seront déclarés ne plus appartenir à l'Union—ils en seront chassés.

"Les quinze Etats du Sud [illegible] qu'ils constituent à eux seuls les Etats-Unis d'Amérique; ils feront à la Constitution fédérale les amendements que ce nouvel état de choses pourra rendre nécessaire.—Ceux des Etats du Nord qui se soumettront, par la suite, à ces amendements, pourront être de nouveau admis dans l'Union.

"Si ce ne sont pas là les vues de tous ceux qui ont contribué à la circulaire en question, nous savons que c'est ce que désirent un grand nombre d'entre eux. S'ils n'ont pas cru devoir y insérer leurs idées, c'est qu'ils ont jugé plus convenable de faire décider la position que doivent prendre ceux qui sont opposés à la scission immédiate des Etats, par des résolutions qui seront proposées au meeting.

"Ce meeting prendra, sans doute, ensuite, des moyens pour assurer l'élection à la convention qui doit avoir prochainement lieu, de délégués chargés de soutenir les résolutions qui seront adoptées.

"Les vues des auteurs de la circulaire ne diffèrent donc guère de celles qu'expriment ceux qui crient le plus haut pour la sécession.—Tout le Sud est d'accord sur la séparation: il n'y a de différence d'opinion que quant au mode et au temps.

"Nous pensons avec les auteurs de la circulaire que ceux qui préfèrent l'action conjointe du Sud à l'action isolée des Etats ont cent fois raison. Nous engageons donc nos concitoyens à prendre l'initiative de la convocation d'un meeting populaire à la Nouvelle-Orléans dans le plus bref délai. La Nouvelle-Orléans ne doit pas rester en arrière des autres villes du Sud et la réunion prochaine de la Législature, rend tout-à-fait indispensable une assemblée dans laquelle les citoyens de la ville puissent faire connaître leurs sentiments et leurs opinions sur le sujet de la séparation. Il est nécessaire également de connaître à l'avance les vues des hommes politiques que le peuple devra envoyer à la Convention d'Etat. On a déjà perdu un temps précieux en stériles hésitations, le moment est venu de se mettre à l'œuvre."

EUROPE.

Par les journaux du Nord, nous avons quelques nouvelles apportées par les steamers City of Baltimore et Arabia.

On assure de nouveau à Paris que M. de Thouvenel va quitter le ministère. Les mouvements militaires continuent toujours et des détachements de troupes étaient envoyés chaque jour de Lyon à Marseilles, d'où on les embarque pour Rome où elles doivent compléter les régiments de l'armée d'occupation. Les hommes en congé illimité ont reçu l'ordre de se tenir prêts à répondre au premier rappel.

Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre a été signé définitivement à Paris le 16 novembre. M. Cobden était exténué de fatigue.

La Bourse était plus ferme le 16, et les rentes 3 p. c. ont fermé à 69 fr. 25 c. La Banque de France, malgré la demande continuelle d'espèces, a refusé d'élever le taux de l'escompte au-dessus de 4 1/2.

Le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire aux préfets dans laquelle après avoir dit que le gouvernement ne prohibait pas la collection du denier de St-Pierre, cependant il ne pouvait admettre l'établissement de comités permanents chargés de recevoir des fonds pour un gouvernement étranger.

On dit que M. Laity, ancien commissaire en Savoie, va devenir ministre de l'intérieur.

L'impératrice Eugénie est arrivée à Londres le 14 novembre et y est restée deux jours incognito. Elle va en Ecosse pour réparer sa santé.

L'escadre qui ramenait le Prince de Galles est arrivée en Angleterre après avoir éprouvé une bourrasque le 6 qui l'a retenu une semaine en mer. Le Prince est arrivé au chateau de Windsor le 15 au soir.

Kossuth a publié un manifeste aux Hongrois. Ce document très modéré dans la forme expose les raisons qui doivent empêcher ses compatriotes de se rallier à l'Autriche. Il fait allusion aux désirs d'unité de l'Allemagne et aux progrès de la cause révolutionnaire. Avant longtemps, dit-il, un cri de liberté éclatera en Europe et l'heure du succès est proche.

En Italie, les Piémontais pressent le siége de Gaëte. Les négociations pour la reddition des troupes napolitaines restées en dehors de la place ayant échoué, il y a eu un engagement le 12, à la suite duquel les troupes de François II ont été forcées de rentrer dans Gaëte et les assiégeants ont rapproché leurs positions. Il y a eu dans la ville une conspiration contre François II, et deux officiers et deux soldats ont été fusillés.

Jusqu'à la convocation du parlement Italien qui se réunira en janvier, le vice-roi de Naples et celui de Sicile exerceront le pouvoir dictatorial.

Le général LaMarmora a été chargé de la réorganisation de l'armée de Naples.

A Rome le gouvernement du Pape a démenti le bruit d'après lequel le souverain Pontife devait quitter Rome. Le général Lamoricière est parti avec un congé de dix mois.

Un décret de l'empereur d'Autriche nomme le général Dagenfield feld-maréchal et ministre de la guerre. Des navires anglais ont essayé de débarquer sur les côtes de l'Adriatique des armes destinées à la Hongrie.

TEXAS.—Nous devons à l'obligeance de M. W. H. Lindo, agent de la Compagnie de l'Express du Sud-Ouest, des journaux du Texas du 1er courant.

Les citoyens du Texas ont été invités par une circulaire signée par les principaux hommes politiques de l'Etat à élire le 8 janvier prochain, des délégués à une Convention qui se réunira dans la capitale le quatrième lundi de même mois.

CALIFORNIE ET OREGON.—L'estafette a apporté des nouvelles de Californie jusqu'au 17 novembre.

Les retours de l'élection sont presque complets. Lincoln est en tête de Douglas de 509 à 800 voix et on lui accorde l'Etat.

Dans l'Oregon, les retours de 15 comtés donnent: Lincoln 5,062, Breckinridge 4,866, Douglas 3,850, Bell 148.

En Californie on attend avec anxiété les nouvelles de l'Est, et les animosités politiques paraissent s'apaiser en prévision des graves événements qu'on redoute. Les républicains eux-mêmes sont loin d'être satisfaits.

MISSISSIPPI.—Le vote officiel est comme suit: Breckinridge 40,796; Bell 25,040; Douglas 3,283.

THEATRE DE L'OPERA.—Ce soir, seconde représentation des Mousquetaires de la Reine, par MM. Cabel, Debrinay, Vancair et Mmes Fauré et Preti. La façon tout à fait distinguée dont cet opéra a été interprété à la première représentation ne peut manquer d'y attirer les habitués du mardi. Mmes Fauré et Preti chantent avec une remarquable supériorité les rôles d'Athénaïs de Solanges et de Berthe de Simiane.

Les répétitions du Bijou Perdu se succèdent rapidement et l'opéra d'Adolphe Adam ne tardera pas à paraître sur l'affiche. On s'attend à un succès.

La Part du Diable avait réuni à l'opéra, samedi soir, un nombreux et brillant auditoire. La plupart de nos beautés à la mode y faisaient leur rentrée, avec ce cortége obligé d'admirateurs et de satellites qu'une faute d'impression nous faisait appeler samedi dernier un cortége oblique—métaphore du genre géométrique que les lecteurs de l'Abeille ont dû trouver d'une obscurité plus qu'algébrique.

La reprise de Robert-le-Diable a été l'occasion d'un beau succès pour M. Philippe, qui a été fort applaudi dans le rôle de Robert—pour M. Genibrel, qui est peut être le meilleur Bertram que nous ayons encore eu à la Nouvelle-Orléans, pour Mme Fauré, qui a prêté à la princesse Isabelle le charme de sa voix d'une si merveilleuse flexibilité et enfin pour Mme Comte Borchardt, qui dans le rôle d'Alice, qu'elle abordait pour la première fois, a déployé toutes les hautes qualités de son magnifique talent. Nous reviendrons sur cette représentation dans notre prochaine revue.

Le public ne sait probablement pas que Mme Borchardt, avant d'être la cantatrice remarquable que nous connaissons, a été et est encore une pianiste des plus distinguées. Voici à ce sujet une petite anecdote que nous trouvons dans un Journal de Théâtres publié à Paris:

Mlle Borchardt était au Conservatoire et appartenait à la classe de M. X.... On se préparait au concours de fin d'année qui valut à notre prima-donna une double couronne comme cantatrice et comme pianiste.

—M. X......, disait quelqu'un à un compositeur fort en vogue aujourd'hui à l'Opéra-Comique, a dans sa classe une jeune élève dont il est fort content.

—Comment l'appelez-vous? dit le musicien.

—Mlle Borchardt.

—Pardieu! je crois bien qu'il peut en être content, elle est plus forte que lui!......

CIRQUE.—Le succès d'ouverture du cirque Nixon au Théâtre d'Orléans est l'avant-coureur de ceux qui vont suivre. La salle était comble, un public nombreux a prouvé par sa présence combien la direction avait été heureuse en venant s'établir au cœur du second district. Des cavaliers armés de toutes pièces ont représenté la scène du camp du Drap d'or, un des plus beaux tournois de la chevalerie. Ajoutons à ce magnifique exercice équestre les évolutions aériennes des frères Hanlon, les contorsions impossibles de Duvernay et de Charlton et ce sera plus que suffisant pour justifier la vogue spontanée de cette nouvelle entreprise.

UNE CURIOSITÉ, SECONDE VUE.—La salle des Odd-Fellows était foulée hier soir pour assister à la séance de l'inimitable physicien Heller. La scène de la seconde vue met en défaut la sagacité des esprits les plus ingénieux. Les tours de salon de M. Heller excitent l'admiration de la jeunesse qui assiste à ces magiques et ses explications émerveillent les auditeurs.

Hier soir, M. Heller a donné un échantillon de son savoir comme pianiste, et on n'avait jamais entendu pareil morceau ici. Les effets d'harmonie qu'il produit sont vraiment merveilleux. Il fait succéder les intermèdes musicaux aux séances de magie et de physique et il est difficile de passer plus agréablement le temps qu'aux soirées de Robert Heller.

(Memphis Avalanche.)

☞ Les numéros suivans ont gagné les gros lots de la loterie de l'Etat de Delaware, tirée à Wilmington, Del., le 24 novembre, par les directeurs Wood, Eddy & Co:

Le No 46,784 a gagné $50,000; No 29,170, $20,000; No 44,694, $10,000; No 12,497, $5,000; No 33,741, $4,000; No 16,967, $3,000; No 9,431, $1,500. Tous les billets dont les numéros finissent par 4 ont droit à $20, outre les lots qu'ils pourraient avoir gagnés.—Le No 16,967 a été vendu à la Nouvelle-Orléans.

CHOCOLAT.—M. G. Lavie, 21 St Charles vient de déballer son assortiment de chocolats. Nous n'avons pas besoin de recommander cet envoi au public: on sait que les chocolats reçus par la maison Lavie sont invariablement de qualité supérieure et se distinguent par leur exquise finesse.

MEETING A LOUISVILLE.—Il y a eu à Louisville un meeting composé de tous les partis. On a adopté des résolutions pour déplorer l'élection d'un président avec un programme sectionnel, déclarer que le Kentucky a des intérêts communs avec tous les états à esclaves, que l'état ne désespère pas d'obtenir justice dans l'Union, attendu que les deux Chambres du Congrès seront opposées au pouvoir exécutif, que le Kentucky insistera sur le rappel des statuts du Nord relatifs à la loi sur les esclaves fugitifs, fera appel aux Etats du Nord pour les engager à ne pas déserter la cause commune du Sud dans l'Union. Ces résolutions portent en outre que le Kentucky soutiendra l'Union jusqu'à ce que l'agression contre ses droits constitutionnels devienne plus intolérable que la révolution.

VIRGINIE.—Les journaux de cet Etat sont indignés du langage du Charleston Mercury, le principal organe de la sécession dans la Caroline du Sud. Ils font observer que la Virginie saura se conduire elle-même et ne se soumettra pas plus aux airs arrogants et aux prétentions des sénateurs caroliniens qu'aux attaques et aux injures des législateurs et des habitants du Nord.

LE VOTE POPULAIRE.—Le New-York Herald donne les chiffres des votes populaires dans l'élection présidentielle. Dans les Etats du Nord Lincoln a obtenu 1,7[illegible],762, Douglas seul 7[illegible], Douglas et Bell 642,984, Breckinridge [illegible],765. La majorité de Lincoln dans les Etats libres est de 2[illegible],463. Dans les Etats du Sud Breckinridge a 5[illegible], Bell 596,416, Douglas 1[illegible],7[illegible] et Lincoln 26,[illegible]. Voici le vote pour toute l'Union:

Vote total de l'Union		4,[illegible]
Douglas seul	910,[illegible]	
Bell et la fusion	1,1[illegible],[illegible]	
Breckinridge	[illegible]	2,7[illegible]
Vote total pour Lincoln		1,7[illegible]
Majorité populaire contre Lincoln		[illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 2 déc—Le bruit court que le Président a modifié son message en omettant la discussion du droit de séparation.

Le sénateur Davis, du Mississipi, qui est ici, dit que son Etat est unanime pour le droit de séparation. Le bruit court aussi qu'un mouvement républicain en faveur d'un compromis a été commencé.

Dernières nouvelles de Washington.

New-York, 3 décembre.—Le correspondant à Washington du Times de New-York, dit que les membres du Congrès de la Caroline du Nord, de la Louisiane, du Tennessee et du Kentucky représentent ces Etats comme étant fortement en faveur de l'Union. Les membres unionistes ont suggéré de soumettre la partie du message du Président, relative à la sécession, à un comité composé d'un membre de chaque Etat et de s'en rapporter à leur décision.

Le bruit court que M. Seward présentera cette semaine des résolutions conciliatrices et que des membres éminents des deux partis sont engagés à faire un compromis pour arriver à une solution satisfaisante.

Ajournement du meeting unioniste à Washington.

Washington, 3 déc—Le meeting des sénateurs unionistes, qui avait été projeté pour ce soir, a été indéfiniment remis à la demande de l'honorable Crittenden.

Suspension des Banques d'Augusta, Georgie.

Augusta, 3 déc.—Toutes les banques de cette ville ont suspendu ce matin leurs paiements en espèces et ont fixé un taux maximum.

Le papier à courte vue sur New-York est à 2 pour cent d'escompte.

Incendie de l'asile des fous du Kentucky.

Nashville, 3 décembre—L'asile des fous du Kentucky, situé à Hopkinsville, a été entièrement détruit par le feu, vendredi dernier.

Il n'y a eu heureusement aucune victime. Tout porte à croire que le feu a pris dans la cheminée de la cuisine.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 3 décembre.—Le steamer Diana est passé à 10 heures dimanche soir. Le Hiawatha et le Chancellor sont passés à 2 heures ce matin. Le Gladiator est passé à 5 et le Vicksburg à 7 heures ce soir.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour—James Thompson, qui s'est déclaré coupable de larcin, a été condamné à un an de travaux forcés—C'est le personnage dont nous avons déjà annoncé le vol et l'arrestation par l'officier Gomez au coin des rues Ursulines et Vieille Levée.

Frits Hess, qui lui aussi, reconnaissait avoir commis un larcin, a été quitte pour trois mois de prison.

John Price et John Henry, accusés de meurtre, ont comparu devant le juge. Ils se sont déclarés innocents.

L'avocat du district n'a pas trouvé lieu à poursuivre Joseph Ca[illegible] accusé d'assaut et batterie.

W. N. Holland a été déclaré coupable d'assaut et batterie, mais recommandé à la clémence du tribunal. L'accusation était formulée par Joseph Cholist. Ce dernier était accusé, par Holland, d'assaut avec intention de tuer, mais le jury n'a pas pu s'accorder sur un verdict.

Recorder Blache—Le recorder Blache dont la santé s'est améliorée, a siégé hier matin.

Joseph Arnold que J. P. Carrière accuse d'abus de confiance, a été écroué faute d'un cautionnement. L'affidavit déclare que le plaignant a chargé l'inculpé, du 21 septembre au 24 novembre, de vendre du pain avec lui [illegible] piastres, que l'inculpé a [illegible] rendu compte que pour dix-sept cent deux piastres et s'est approprié le reste de la somme.

Charles Rollin [illegible] Rollins est accusé d'être entré, le 21 septembre, chez François Michelier, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et d'y avoir volé du linge.

Jenny Taylor se plaint d'avoir été battue par Pat Holland, dans une maison de la rue Franklin. Pat est en prison.

Alexandre Boileau, qui a menacé de tuer Edouard Pomerede, a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa conduite pendant trois mois.

Enquête.—M. J. B. Scrapura, député du M. Beach, a [illegible] hier la levée du corps d'une mulâtresse morte [illegible] dans une maison de la rue des Ursulines. Verdict, maladie de cœur.

Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Catherine, servante de M. Gardner, domiciliée dans la rue Villeré, entre Gasquet et Commune. Verdict, apoplexie.

Le député du coroner a été appelé pour pratiquer la levée du corps de A. L. Rice, peintre, qui est tombé, dimanche dernier, du Pelican Dry Dock, à Alger, et a succombé aux suites de la chute. M. Scrapura a dû renvoyer l'enquête par suite de l'absence des témoins de l'accident.—Lawrence Lawson, chez qui logeait Rice, a été arrêté pour avoir refusé de livrer au coroner une montre en or et quelques piastres appartenant au défunt.

Le Dr Burritt.—Le Dr A. H. Burritt, dont nous avons parlé dans le journal de lundi, s'est présenté, hier matin, devant M. Monroe et a fait entendre quelques témoins des citoyens suivans:

M. McClellan, rue Carondelet, a déclaré que le Dr Burritt a acheté un nègre de son beau-père, M. D. B. Carroll.

M. B. L. Hinckley, rue des Magasins, a déclaré que le Dr Burritt a demeuré avec lui pour un nègre, il y a six ans et deux mois; qu'il est médecin et a famille depuis six ans et il en connaissance, on n'est pas un abolitioniste.

M. Correjolles, adjudicataire des rues, a déclaré qu'il connaît le Dr Burritt depuis quatre ans, que c'est le médecin de sa famille depuis cinq ou quatre ans et que, à sa connaissance, il possède des esclaves.

M. Theo Adams, rue du Canal, a déclaré que le Dr Burritt l'a informé, avant l'élection, qu'il était partisan de Bell et Everett, et depuis l'élection, Dr Burritt a été un véritable homme du Sud.

J. T. Hill, médecin, croyons-nous, a déclaré avoir entendu dire que le Dr Burritt était abolitioniste, qu'il avait tenu une école d'Africains à New-York, &c., mais le Maire a repoussé ce témoignage comme n'étant d'aucun poids contre l'accusé.

M. Monroe a annoncé que vu les dépositions il se croyait tenu de protéger le Dr Burritt et qu'il désirait que sa décision fût communiquée au public.

Blessé—Frank Moore a été poignardé et grièvement blessé, dimanche soir, par Joseph Reuter, dans la salle de bal "Amsterdam," rue des Champs-Elysées. La querelle survint au sujet d'une femme du nom de Sophie Hoeman, qui avait quitté Moore pour l'autre. Les deux adversaires se rencontrèrent dans la salle où Moore ordonna à Sophie de se séparer de Reuter. Après un échange d'insultes, Moore tira un poignard et en porta un terrible coup à Reuter. Le sergent Jamie l'a arrêté sur-le-champ.

Le blessé est à l'Hôpital.

Les marchés.—Les marchés de la ville ont été affermés hier pour un an. Nous devons à l'obligeance de M. Henry Dirsel, député du contrôleur, un tableau de ce que chacun d'eux a rapporté.

Marchés.	1860	1861
Poydras	$ 4[illegible],200	$ 54,550
Ste-Marie	34,000	27,[illegible]
Dryades	12,[illegible]	2[illegible]
Aux Viandes	45,100	[illegible]
Aux Légumes	4[illegible],100	[illegible]
Aux Fruits	7,000	[illegible]
Tremé	[illegible],200	[illegible],750
Port	13,510	13,7[illegible]
Washington	2,[illegible]	2,[illegible]
St-Bernard	2,[illegible]	1,775
Lafayette	4,[illegible]	4,700
Neuvième	3,400	4,050
Magasins	17,[illegible]	[illegible]
Total	$2[illegible],7[illegible]	$2[illegible],775

Les Voleurs.—Les voleurs ont recommencé ou plutôt continué leurs opérations.

Ils sont entrés dans la nuit de dimanche à lundi dans le magasin de A. Tramontana & Co, rue de la Nlle-Levée, entre Gravier et Commune, et ont vidé les tiroirs à l'exception d'un qui renfermait quatre-vingt-dix piastres et qu'ils n'ont pas vu.

Une montre de prix et plusieurs autres objets ont été volés chez le Dr. Campbell, à l'angle des rues St Charles et Julia. Le chambre à coucher et une autre dans laquelle se trouvait un enfant malade étaient éclairées au gaz, ce qui n'a pas le moins du monde gêné le voleur.

M. Gomez, domicilié dans la rue Carondelet, entre St-Joseph et Julia a été également victime des visiteurs nocturnes. Il n'a été quitte pour une montre en or et quelques bijoux.

Incendie.—Hier, à trois heures et demie du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison appartenant à M. George Spriens, rue St-Jean-Baptiste, entre Bagatelle et St-Antoine, Troisième District. La résidence et toutes les dépendances ont brûlé.

Il n'y avait personne sur les lieux. Tout porte à croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire, comme tant d'autres que nous avons annoncé depuis quelques temps, est l'œuvre de malfaiteurs. La propriété n'était pas assurée.

Recorder Emerson.—Wm. Tenbrink a comparu hier devant le recorder Emerson. M. Thos O'Neil, Sr, l'accuse de l'avoir assailli à main armée, le 17 novembre dans le café "Age," à l'encoignure des rues St-Charles et Gravier, lui a porté trois coups de couteau et a voulu l'assassiner. L'affidavit ajoute que le plaignant n'avait offert aucune provocation à l'inculpé. L'interrogatoire est fixé au 13 du courant.

Catherine Johnson, domiciliée dans la rue Pearl, est accusée de parjure par Daniel Gillespie. Il s'agit d'un témoignage donné devant le magistrat au sujet d'un nommé McDonald qui avait été battu.—Cautionnement de mille piastres.

Patrick Kelly accuse Mme McDermot, domiciliée dans la rue Franklin, de lui avoir volé, le 26 du mois dernier, une malle dont le contenu valait cinq cent piastres. Mme McDermot est en prison.

CORTES ESPAGNOLES.

Voici, d'après la Gazette de Madrid du 31 octobre, le texte de la réponse de M. le président du conseil des ministres à l'interpellation de M. Bermudez, dans la séance du congrès des députés du 30 octobre:

M. Bermudez avait soutenu que le gouvernement pouvait et devait faire beaucoup plus qu'il n'a fait pour la défense du saint père.

M. le Président du conseil. L'orateur a reproché au ministère de n'avoir pas une politique assurée dans la question d'Italie, et sans doute il n'approuve pas la conduite du ministère. Que lui dirai-je? Sans doute le gouvernement déplore les afflictions dont se trouve assiégé le saint-père comme des fidèles; il a protesté contre les derniers événements en retirant son représentant de Turin, mais il ne pouvait pas retirer la légation parce que la rupture des relations aujourd'hui aurait été la guerre demain, et le gouvernement de la reine ne veut pas la guerre.

Pourquoi, (a ajouté l'orateur) le gouvernement de la reine n'a-t-il pas fait autre chose alors que l'Espagne possède une armée aguerrie? Je réponds que l'Espagne a fait ce qu'ont fait les autres nations, dont quelques-unes ont un intérêt vital dans la question. L'Espagne a gardé le silence parce que, dans la situation actuelle de l'Europe, les nations ne savent pas si leurs amis d'aujourd'hui ne seront pas leurs ennemis demain. Il ne convenait pas que nous nous mettions à jouer le rôle de chevaliers errants, nous lançant dans une politique d'aventures qui pouvait nous conduire on ne sait où.

Quant à envoyer en Italie une expédition semblable à celle de 1849, mieux valait n'en pas envoyer du tout. Lorsque le jour du congrès sera venu (et qui doit arriver tôt ou tard), lorsqu'il s'agira de soutenir le saint-père, l'Espagne fera tout ce que peut faire une nation catholique.

La pensée de la franchise de la politique du gouvernement, c'est qu'elle déplaît à M. Bermudez, et à ses amis, ce qui m'importe peu, car je suis parfaitement que je ne puis être d'accord avec ces messieurs.

Quant aux sacrifices que l'on pourrait être tenté de faire en faveur du pontife, l'honorable M. Bermudez peut être assuré que si ses amis veulent prendre un fusil pour aller défendre le saint-père, ce n'est pas le gouvernement de la reine qui les en empêchera.

M. Bermudez. Je ne puis pas aller en Italie un fusil à la main, comme dit le président du conseil, ma santé ne me le permet pas; mais le ministère peut être certain que je me sacrifierais de grand cœur et que, comme moi, beaucoup d'Espagnols se sacrifieraient pour la défense de la cause du saint père.

Le congrès décide que l'on passera sur le champ à une autre question.

ENTREVUE DE VICTOR-EMMANUEL ET DE GARIBALDI.—Voici comment l'Indépendance (journal d'Alexandre Dumas) raconte l'entrevue du Roi avec Garibaldi. Je traduis, mais sans autre garantie que celle de la fidélité de ma traduction:

"Le roi Victor-Emmanuel et le dictateur se sont rencontrés le 27 octobre à Sant-Agata, tous deux à cheval. Le roi Victor-Emmanuel portait le costume de général de l'armée piémontaise, Garibaldi la chemise rouge et par-dessus un burnous indien.

"Sans descendre de cheval, le dictateur donna la main au Roi, et lui dit:

—"Sire, je vous donne aujourd'hui tout le pays que j'ai conquis en votre nom; mais je ne veux le remettre réellement que quand Capoue sera à vous. Après une pareille conquête, j'irai avec l'aide de Dieu faire l'ermite cet hiver à Caprera. Si d'ici là une balle ne vient pas m'ôter la vie, au printemps j'irai en Hongrie, et avec vos forces et ma coopération l'Italie sera Une.

—"Je vous remercie, répondit le Roi, et j'espère être toujours ainsi d'accord avec vous. Je crois que vous êtes, non-seulement le meilleur de mes amis, mais encore que vous êtes mon seul ami."

"Après ces paroles le Roi et le dictateur ont visité le camp et se sont séparés entre San-Angelo et Santa-Maria, le Roi retournant à Teano et le dictateur à Caserte. Le général Sirtori accompagnait le Roi."

Je répète que ce récit est extrait du journal d'Alexandre Dumas.

—Le Journal de Fécamp raconte que, dimanche dernier, le nommé Delacroix, pêcheur à Yport, a trouvé pris dans les filets de son parc un phoque ou loup marin. Ce n'est pas sans difficulté et sans courir risque d'être mordu qu'il a pu s'en emparer vivant. Cet amphibie, d'environ un mètre de long, pèse 60 kilog. Il paraît très bien s'accoutumer à vivre dans la cuve d'eau salée où on l'a mis, et mange de très bon appétit le poisson dont on le nourrit. On ne sait à quoi attribuer l'échouement sur notre littoral d'un de ces habitants des mers polaires.

LE BANQUET DU LORD-MAIRE.—Nous avons déjà donné le discours de M. de Persigny. Voici les paroles prononcées par lord Palmerston:

"De quelque côté que nous tournions les yeux, l'aspect général est satisfaisant; témoins l'état de notre industrie à l'intérieur et le développement de notre commerce à l'extérieur."

Puis, après avoir parlé avec une satisfaction particulière de la coopération cordiale des commandants français et anglais en Chine:

"L'Angleterre ne rivalise pas numériquement avec les grandes armées que les puissances continentales tiennent sur pied pendant la paix; mais en bravoure et en exploits, notre armée rivalisera avec quelque force que ce soit. Nous compensons l'infériorité numérique de notre armée régulière par notre admirable milice, par nos nobles volontaires, qui, désormais, constituent une institution permanente du pays (Applaudissements), et en fortifiant des points importants et vulnérables. Mais, pardessus tout, nous devons compenser cette infériorité en maintenant, comme nous l'avons toujours fait, une flotte forte et puissante (Applaudissements prolongés).

"Je dis ceci en présence des représentants de puissances étrangères et alliées (Applaudissements). Je le dis dans un esprit de franchise, de cordialité, d'amitié, d'alliance et de paix (Applaudissements.) Nous désirons du fond du cœur être en paix avec toutes les nations (Applaudissements), être liés par des liens d'amitié et d'alliance avec les nations particulièrement qui sont les intérêts se rattachent le plus aux nôtres. Du fond du cœur nous désirons gagner et maintenir leur amitié et alliance; mais nous sommes déterminés, par la noble dignité de notre position, à leur prouver que nous méritons de jouir de cette amitié et de cette alliance."

Lord Palmerston a terminé par quelques remarques sur les bénéfices et les résultats pacifiques qu'il est permis d'attendre du traité de commerce.

Lord John Russell a dit qu'il pensait que les sentiments exprimés par M. de Persigny tendaient à la paix et à l'union parmi les nations du monde, qui toutes désirent ardemment cette paix et cette union.—"Nous souhaitons maintenir la paix; mais en même temps que nous respectons les autres nations, nous désirons nous faire respecter. Nous tenons aux principes de liberté dont nous avons joui si longtemps, et qui sont la gloire de l'Anglais (Applaudissements)."

—Le Globe, journal ministériel, publie le communiqué suivant:

"Un paragraphe qui a été publié par un de nos confrères hebdomadaires, et que nous n'avions pas signalé s'il n'avait été réimprimé par la plupart des journaux du continent, annonçait le corps diplomatique, après mûre délibération, à propos de la dépêche de lord John Russell à sir James Hudson, avait résolu de s'abstenir d'assister au banquet du lord-maire. Mettant de côté l'absurdité de tout rapport entre l'hospitalité offerte à Guild Hall et les relations entre les cabinets européens et le gouvernement de Sa Majesté, une simple observation suffira pour réduire à sa valeur cette supposition. Aux termes de l'invitation, les réponses devaient être envoyées avant le 22 octobre, et ont été faites en conséquence; la dépêche ayant été publiée le 3 novembre, toutes les rumeurs sur ces conclaves et ces délibérations tombent à plat. De plus, la présence de plusieurs représentants de cours étrangères montrera probablement l'inexactitude de ces affirmations."

Le démenti est au moins extraordinaire de la part du Globe, dans la forme où il est donné, le bruit auquel il s'applique ayant été relevé en premier lieu par l'Observer, organe accrédité du ministère, et en second lieu par le Globe lui-même, avant qu'aucun autre journal de Londres y eût fait la moindre allusion.

—Le Morning Post a reçu la dépêche suivante de son correspondant de Paris:

"Il n'est pas vrai que l'expédition anglo-française en Chine se rendra à Pékin. Les représentants des deux puissances, accompagnés de leur suite et probablement d'une garde d'honneur, iront seuls à la capitale, où les conditions de la nouvelle paix seront signées.

"On sait qu'en vertu d'une clause du traité précédent un ministre anglais et un ministre français seront accrédités à Pékin, où ils résideront."

On écrit de Turin, le 4 novembre, au Journal des Débats:

"Au moment où je vous écris, Turin se prépare à célébrer par une brillante illumination l'annexion de Naples, ou, pour mieux dire, la fondation du royaume d'Italie. Certes, jamais fête ne fut plus opportune, car tous les bonheurs arrivent à la fois à Victor-Emmanuel et à ses ministres: l'armée de François II en déroute, Capoue prise, Gaëte investie, le plébiscite de Naples, et, par-dessus tout, l'inaction de l'Autriche, constatant ainsi son impuissance après les menaces d'il y a huit jours.

"Voilà donc le plan de M. de Cavour, que je vous annonçais il y a deux mois, au grand scandale de la Patrie, si j'ai bonne mémoire, devenu un fait accompli: Victor-Emmanuel règne et ses ministres gouvernent dans l'Italie entière, moins Rome et Venise.

"Cependant quelques grands que soient ces succès, je ne crois pas qu'ils marquent le terme du mouvement italien, ni même un temps d'arrêt très prolongé. C'est au nom de l'unité italienne que tous ces succès ont été obtenus, et l'idée de l'unité n'admet pas de transaction. Il faudra bientôt aller à Venise de façon ou d'autre. Je ne sais si M. de Cavour aurait assez de pouvoir pour dire au flot de s'arrêter et imposer aux Italiens une transaction qui maintiendrait Venise hors de l'Italie; mais je ne crois pas même qu'il l'essaie. A cet égard, le langage des journaux ministériels ne peut laisser aucun doute. L'usage de M. de Cavour est de diriger l'opinion au moyen de la presse, sur laquelle lui ou ses amis ont de l'influence. Il est évident aujourd'hui qu'on ne cherche pas même à arrêter le courant qui entraîne l'Italie vers son unité complète.

"Le Piccolo Corriere, dont souvent j'ai dû vous signaler l'importance, termine un article intitulé: L'Italie est faite, par ces mots significatifs:

"Réjouis-toi, Venise! Réjouis-toi, Rome! L'Italie se lève déjà puissante. Chaque jour apporte une confirmation nouvelle à son droit souverain, et bientôt personne ne pourra contester à la vieille reine la possession de son siége et des portes de son royaume."

"Il se trouve même des gens à qui Venise ne suffit plus; qui veulent pour l'Italie non seulement le Tyrol italien, non-seulement Trieste, mais Pola et Fiume. Est-il besoin de dire que les hommes d'Etat ne prennent aucune part à ces exagérations, dont je ne vous parle que pour vous faire connaître la tendance de l'esprit public?

"On espère pouvoir convoquer le Parlement italien en janvier. M. de Cavour est impatient de réunir les Chambres. Il comprend que les Chambres réunies, délibérant sur les intérêts du pays, affirmeront mieux que tout au monde l'existence légale et pacifique de l'Italie. Les entrepreneurs qui construisent la nouvelle salle des séances ont promis d'être prêts au 1er janvier.

"M. Minghetti, nouveau ministre de l'intérieur, s'est mis sérieusement à l'œuvre. Il publiera probablement demain une circulaire aux fonctionnaires placés sous ses ordres. La tâche de ce ministre n'est pas facile. Il faut organiser le pays à nouveau et réformer en partie le personnel administratif.

"Un des projets de M. Minghetti et de mettre un terme à l'autonomie toscane qui ne se prolongerait pas au-delà de cette année. La Toscane entière, moins peut-être Florence, applaudira à cette mesure, qui mettra naturellement fin aux tiraillements existant entre M. Ricasoli et l'administration centrale. La grande majorité des députés toscans réclame depuis longtemps la fin de l'autonomie.

"La nouvelle administration de la Sicile, dont les principaux personnages sont MM. de Montezemolo, Lafarina et Cordova, va se mettre enfin en route. On n'a tenu aucun compte des réclamations de Garibaldi. Il y a beaucoup à faire en Sicile, où l'administration mazzinienne s'est été à créer des emplois à profusion. De plus tous les Siciliens, même les plus honorables, participent un peu du caractère passionné de tous les insulaires de la Méditerranée. Le nouveau gouverneur aura besoin de toute sa fermeté et de toute sa droiture pour se tenir ou garde contre toutes les exigences et toutes les passions.

"M. le marquis Pepoli vient de promulguer en Ombrie les titres V et VI du Code civil préparé par la commission législative nommée à la fin de la dernière session. Autrement dit-il, il enlève l'état-civil au clergé et établit le mariage civil, qui en Piémont même n'existe encore qu'à l'état de projet.

"Les mesures que prend M. Pepoli ont toutes une même tendance: il veut arracher au plus tôt toutes les racines du gouvernement pontifical."

FAITS DIVERS.

—On écrit de Stuttgard, le 27 octobre:

"Le duc Philippe de Wurtemberg, petit-fils de Louis-Philippe et fils de la princesse Marie d'Orléans, est venu ces jours-ci à la cour. Il est majeur et a été reçu parmi les grands-croix de la couronne de Wurtemberg. Il a siége et a voix délibérative dans la Chambre des Pairs, et est major dans la cavalerie. Il a été élevé en Bavière." (Gazette de Leipsick)

—On lit dans la Gazette du Midi du 31 Octobre:

"Aristarki-Effendi, ministre plénipotentiaire de Turquie, est arrivé hier au soir de Constantinople. Il se rend à Paris."

—On annonce la mort de M. Ch. Braconnier, ingénieur au corps impérial des mines, qui avait été envoyé en mission au Sénégal pour l'exploitation des gisemens aurifères. M. Braconnier a succombé à un coup de soleil. Monté sur une embarcation pour une étude géologique, il portait par mégarde la casquette d'uniforme au lieu de la coiffure en usage pour se préserver des rayons du soleil: il est tombé comme foudroyé.

—L'Echo de l'Ardèche rapporte en ces termes un triste exemple d'intempérance:

"Dimanche dernier, dans l'après-midi, vers trois ou quatre heures, le nommé Nicolas Mouton, âgé de trente huit ans, domicilié à Arras, près Tournon, se trouvant dans un état voisin de l'ivresse, buvait avec deux de ses amis des petits verres d'eau-de-vie dans le cabaret du sieur Froment. A côté d'eux étaient venus se placer d'autres consommateurs de leur connaissance qui s'étaient fait servir du café. Mouton saisit la tapette d'eau-de-vie apportée avec les tasses et l'avala d'un trait.

"Aux observations de ses camarades, Mouton répond qu'il en boirait bien un litre dans cinq minutes et même en moins de cinq minutes. Le pari s'engage avec un de ses cousins, Jean Mouton, et la femme Mouton se hâte d'apporter ce litre; Mouton, qui n'a pas besoin de verre, boit à même le litre, et en trois gorgées et moins de cinq minutes achève son exploit; au même instant ces malheureux s'affaisse et perd connaissance. Ses amis stupéfaits l'emportent chez lui, où il est mort le lendemain matin, victime de son imprudence, imprudence qu'il ne fût bien gardé de commettre s'il n'avait déjà été excité par un commencement d'ivresse, et surtout s'il eût trouvé un peu moins d'encouragement chez ses amis, qui avaient tout leur sang froid.

"Mouton était veuf et père de deux enfans en bas âge."

Nous apprenons, dit l'Echo de l'Ardèche, que l'administration vient d'ordonner la fermeture de l'établissement dans lequel ces coupables excès ont été commis et encouragés.

—On écrit d'Arras, le 29 octobre:

"Sur de vagues rumeurs de séquestration, le commissaire central de police s'est présenté hier au domicile de la femme X.... et lui a demandé à voir ses enfans; trois se trouvaient dans la pièce. "Est-ce là toute votre famille? dit-il.—Oui, répond la femme X.... avec une assurance que démentait pourtant son accent et son attitude.—Nous allons voir si vous dites la vérité." M. Jobey, procédant à une perquisition rigoureuse, finit par ouvrir une sorte de placard ou plutôt une prison privée d'air: là, sur le sol, au milieu de l'ordure et presque nue, il trouve une pauvre petite fille accroupie et pour ainsi dire inanimée; elle est âgée de quatre ans et n'a que l'apparence d'un enfant de dix-huit mois; c'est, pourrait-on dire, un squelette vivant. Ses bras, ses jambes sont privés de chairs; ce ne sont que des os. La pauvre enfant ne conserve en réalité qu'un souffle de vie.

"Combien de temps a-t-elle passé dans ce bouge infect? C'est ce que l'on ne saurait dire; mais il paraît qu'elle y séjournait assez fréquemment; pendant quarante huit heures elle n'en était pas sortie. Toute la semaine de la fête d'Arras, au mère ou plutôt son bourreau l'y tenait renfermée. Procès-verbal a été dressé immédiatement contre la femme X...., et l'enfant a été conduite à l'hospice, où les soins lui ont été prodigués par les dignes sœurs qui desservent l'établissement, et qui ne pouvaient assez s'apitoyer sur le triste état de maigreur et d'affaiblissement auquel se trouve réduite la pauvre créature."

(Courrier du Pas-de-Calais).

SINGULIÈRE TRADITION INDIENNE.—Les Séminoles ont une singulière tradition relativement à la supériorité de la race blanche. Lorsque le Grand Esprit créa la terre, disent-ils, il fit trois hommes d'une blancheur également immaculée. Il les conduisit au bord d'un petit lac et leur ordonna de s'y baigner. L'un d'eux obéit sur-le-champ et sortit de l'eau plus blanc qu'il ne l'était auparavant; le second hésitant un moment, se plongea dans l'eau déjà troublée par le premier, et sortit avec une teinte cuivrée; le troisième ne se baigna que lorsque l'eau fut noire de boue et contracta cette couleur. Alors le Grand Esprit plaça devant ses créatures trois paquets d'écorce et, émus de compassion pour l'homme noir, lui donna le premier choix. Le noir souleva les trois paquets et prit le plus lourd; le peau-rouge, ayant le second choix, prit le plus pesant des deux autres paquets, de telle sorte que le plus léger resta au blanc. Lorsque les trois paquets furent ouverts, il se trouva que le premier contenait des bêches, pioches et autres instruments de travail; le second, des appareils de pêche et de chasse et des armes de guerre; le troisième, de l'encre, des plumes et du papier. Ainsi fut tracée la hiérarchie des races humaines, d'après la légende séminole.

Sociedad Menorquina de Beneficencia.

En la asamblea general celebrada por esta Sociedad el domingo 2 del corriente, fueron elegidos los funcionarios siguientes que deben administrarla durante el próximo año.

Presidente, Dn Fco SITGES.
Vice Presidente, Dn FRANCo SANCHO.
Secretario, G. SEGUI Y GAMONA. *Tesorero,* GABRIEL FRATS.
Vocales. Dn JUAN PRETOS, — SEBASTIAN PABLO, — JUAQUIN CARRERAS, — BERNARDO CAPELLA, Dn JAIME FABREGAS, — JOSE PALOU, — FRANCo ORFILA, — JUAN CARRERAS.
Medico. Dn RAMON VIONNET.
G. SEGUI Y GAMONA, Secretario.

A. RALU,
LIBRAIRE.
Ancienne librairie Paya.

INFORME ses amis et connaissances et le public en général, qu'il a terminé le déballage de livres qu'il a reçus de France (sauf les livres d'étrennes) et les invite à venir les examiner.—

NAPOLEON III—Traité sur l'artillerie, et ses autres œuvres, 4 vol. in-8o.
LE PRINCE DE JOINVILLE—Critiques sur la marine, 1 v. gr. in-8o.
R. DE BONNECHOSE—Les Quatre Conquêtes de l'Angleterre, 2 v. gr. in-8o. [Cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie Française.]
PITRE CHEVALIER—La Bretagne ancienne.—La Bretagne moderne.
BECQUEREL—Histoire de l'Electricité 1 v. in-8o.
CARNE—La Monarchie Française au XIXe Siècle.
CAPEFIGUE—Trois Siècles de l'Histoire de France.
CRETINEAU JOLY—L'Eglise Romaine en face de la Révolution.
CUVIER—Révolution du Globe.
DEBAY—Histoire Naturelle de l'Homme et de la Femme.
FERRARIS—Histoire de la Raison d'Etat—La République—La Monarchie.
FRANCONI—L'Ecuyer—Le Cavalier.
FOROUES—Vie et Correspondance inédite de l'Amiral Nelson.
PERE FELIX—Conférences.
PERE LACORDAIRE—Ste-Marie Madeleine, 1 v. in-12, et tous ses autres ouvrages.
PERE RAVIGNAN—Conférences, 4 volumes.
PERE VENTURA—Sermons—Marie mère de Dieu.
L'ABBE BAUTAIN—La Chrétienne de nos Jours.
VAPEREAU—Dictionnaire des Contemporains.
DE FLOTTE—Souveraineté du Peuple.
DE LA HODDE—Histoire des Sociétés Secrètes.
MICHELET—Louis XIV et la Révocation de l'édit de Nantes.
HAUREAU—Philosophie Scolastique.
LA GUERONNIERE—Les Hommes d'Etat d'Angleterre.
JOMEZ—La Femme et l'Enfant.
LEMAIRE—Philosophie de la Liberté.
LANFREY (CH.)—Histoire Politique des Papes.
P. SAUZET—Rome devant l'Europe.
NICOLAS—Doctrine Religieuse des Juifs.
PHILARET CHASLES—Littérature et Mœurs de l'Angleterre au XIXe Siècle.
ROQUANCOURT—Essai sur le Paupérisme.
BENEDICT REVOIL—Chasses dans l'Amérique du Nord.
REMY—Voyage au Pays des Mormons.
SNEIDER—La Création et ses Mystères dévoilés.
THIERS—Histoire du Consulat et de l'Empire, tome 17.
RAGON—Orthodoxie Maçonnique.
MME LA BARONNE DE REISET—Mathilde ou la Cinq Ages de la Femme.
SCUDO—Critique Musicale.
SALVATOR—Porte-Rome—Jérusalem.
TEINTURIER—Les Femmes.

Romans nouveaux:
PAUL DE KOCK—La Famille Braillard.
XAVIER DE MONTEPIN—Compère Leroux.
MME ANCELOT—Une Faute Irréparable.
GEORGE SAND—Jean de La Roche.
MME REYBAUD—Clémentine.
LEON GOZLAN—Georges III—Le Baril de Poudre.
MERY—Monsieur Auguste—Ursule.
ALEX. DUMAS—Les Louves de Machecoul.
LE MARQUIS DE BELLOY—Les Toqués.
MARIE THELEL-PHARAS—Histoire d'il y a 30 Ans.
Cte EDMOND—L'Africain.
BARBOU—Les Fables de Mouche.
ST-YBARS—La Folie de Dugo, comédie.
Les Mémoires de Mme Bombeche.

Ouvrages de Médecine.
LALLEMAND—Du Rôle de l'Alcool et des Anesthésiques dans l'Organisme.
CAZAUX—Traité des Accouchements.
BOSSET—Clinique Chirurgicale.
DORVAULT—L'Officine, dernière édition.
ARMAND—Hygiène des Pays Chauds.
HARDY—Maladies de la Peau.
VIDAL—Traité des Maladies Secrètes.
NELATON—Pathologie Chirurgicale.
TROUSSEAU ET PIDOUX—Traité de Thérapeutique.
NYSTEN—Dictionnaire de Médecine.
ROBERT—Clinique Chirurgicale.
JAMAIN—Pathologie Chirurgicale.
BEAQUEREL—Traité de l'Utérus.
TESTE—Maladies des Enfants.
JAHER—Manuel Homœopathique.
LE MENS—Traitement des organes de la digestion.
ESPANET—Etudes d'Homœopathie.
HARTMAN—Maladies des Enfants.
PARSEVAL—Observations Pratiques sur Hartman.
HAHNEMAN—Doctrine Médicale Homœopathique.
SCANZONI—Traité des organes sexuels de la femme.
MAILLOT—Traité des fièvres intermittentes.
On trouve à la librairie le catalogue des ouvrages en vente.
4déc—10t, 1rep. A. RALU, 96, rue de Chartres

CHAPELLERIE. A. MAGNIER, (94, St Charles street)—94, rue St Charles. En face la rue Perdido—under the Academy of Music.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients qui le connaissent depuis cinq ans, qu'il peut fabriquer et vendre des CHAPEAUX FRANÇAIS importés ou fabriqués chez lui avec des matières premières (et non moins de France) de l'Académie Française. Les chapeaux de sa fabrique quoique d'un prix un peu plus élevé sont de meilleure qualité que ceux qui ne sont pas faits sur mesure. Assortiment de CHAPEAUX SOUPLES et de Casquettes de tous genres et de façons dont il suivra toujours les modes.
Rue St Charles, No 94, Sous l'Amphithéâtre, A côté du Pocono House. 4 déc—3

CHOCOLAT! CHOCOLAT! Avis aux familles. G. LAVIE, Rue St-Charles, No 21,
ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolats dont la qualité supérieure bien connue, a toujours été appréciée par les consommateurs. 4dé—

$10 de Récompense.
PERDU, une chienne d'arrêt, couleur brune, taches blanches, division remarquable sur le nez, collier de cuir avec boucle en cuivre et anneau en fer. La personne qui la ramènera dans la rue St-Charles, No 21, recevra la sus-dite récompense. 4 déc—3f

Demande.
UNE demoiselle française pouvant donner de bonnes recommandations, désire trouver un emploi dans une famille française. S'adresser rue de Chartres No 212, de midi à deux heures. 4 déc—1

DEMANDE DE NOURRICE.
ON demande immédiatement une bonne nourrice.—S'adresser dans la rue de l'Hôpital, entre Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Gravier No 21, au premier. 4 déc—3

A LOUER
UNE domestique de confiance, excellente gardienne d'enfants sachant, habiller une dame et faisant parfaitement le service d'une femme de chambre. S'adresser au No 226, rue Royale encoignure St-Philippe. 4 déc

JOUETS AUX PRIX COUTANTS. ROUSSET & GENIN
APPELLENT l'attention des marchands détaillans de la ville et de la campagne à leur grand assortiment de jouets d'Allemagne et Américains; qu'ils vendront pour clore "AUX PRIX COUTANTS" ne désirant plus tenir cet article.
Aussi 50 caisses jouets assortis dans les prix de $10, $15, $20, $30 chaque.
A vendre par ROUSSET & GENIN, 4 déc No 28, rue du Canal, près Chartres.

Fusils français doubles.
10 caisses fusils à deux coups très légers et différentes longueurs, à vendre par caisse ou en détail par ROUSSET & GENIN, 4déc No 28, rue du Canal, près Chartres.

CHANGE à vue, ou à terme, sur—Paris, Bordeaux, Toulouse Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St-Etienne, St-Quentin, Valenciennes, Tulles, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 4 déc—3f 116, rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés—200 barriques vin rouge, bon ordinaire; 50 do de Château Dillon; 50 demi-barriques do do; 500 caisses vin divers crûs; 100 barriques vin blanc Haut-Sauterne; 40 demi-barriques do do; 50 caisses champagne, Duc de Montebello; 25 paniers de Eug. Clicquot; 150 do anisette, Chauvet fils; 20 caisses champagne, Jannet.
A vendre par C. CAVAROC, 4 déc 116, rue Royale.

A LIVRER par le navire Egypt, attendu de Bordeaux—[illegible] caisses vin rouge, Cantenac, P. S. 101 do de Château Talbot, do 27 do de St-Estèphe, do; 100 do de St-Julien, do; 54 do de Château Dillon, do; 20 do de Haut-Brion, do; 5 do de Château Lafite, do; 100 do vin blanc, Haut-Sauterne, do; 27 do de Barsac do; 25 barriques vin rouge, Château-Dillon, do; [illegible] demi do do; 1 barrique vin blanc Haut-Sauterne; 100 barriques vin rouge, Pauillac; 100 do de St-Julien; 100 do de St-Estèphe; 1 250 caisses de Cantenac; 710 caisses vin rouge, St-Julien; 50 barils vin blanc, Haut-Sauterne; 1 caisses vin muscat de Lunel; 5 quarts cognac, Achille Petit, 1810; 5 huitièmes do do; 10 quarts de Coca père et fils, 1862; 10 huitièmes do do.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 4 déc—3f 116, rue Royale

EN débarquement du navire G. W. Bourne de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
5 caisses 12 b. vin rouge Ch. Latour 1854, Larrieux frères
[illegible] do do Ch. Larose, do
[illegible] do do Ch. Margaux, do
[illegible] do do Cantenac, do
[illegible] do do Ch. Léoville, do
2 balles 20,000 bouchons réguliers 4½ chaque;
[illegible] do 15,000 do courts pointus do
5 douzaines de 30,000 chaque bouchons No 1;
11 balles do do do
V. MAIGNAN, 4déc 17, rue St-Louis.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—100 caisses vin rouge St-Julien Médoc, Ch. Margaux, Haut Brion. Ch. Larose. St-Estèphe, Cantenac Médoc.
150 caisses vin blanc Haut Sauterne.
100 do vermouth Noilly, Prat & Co.
100 do do Jeanniot & Co.
100 do fruits au jus assortis.
100 do cerises à l'eau-de-vie.
100 do muscat de Frontignan.
100 do extrait de punch au rhum.
100 do prunes à l'eau-de-vie.
50 balles amandes, coque tendre.
25 caisses absinthe, diverses marques.
500 do bouteilles à madère, porto, &c.
[illegible] demi-jeannes de 2, 3 et 4 gallons.
10 balles bouchons à champagne.
20 caisses eau de roses et eau fleurs d'oranger.
25 barriques vin rouge pour familles.
20 do do Bordeau.
4déc PAUL JUGE & FABRY, 27, rue St-Louis

TRUFFES—Des demi boîtes truffes noires au magasin et à vendre par V. MAIGNAN, 4déc 17, rue St-Louis.

EN magasin—50 caisses absinthe E. Pernod; 200 do en douzaine; 100 do Louis Terrine; 50 do de Constant Lecomte; 50 do C. F. Berger; 10 de Auguste Lecomte; 20 de kirsch Constant Lecomte; 10 de Louis Terrine; 10 do grenadine et anisette; 80 de vermouth Noilly Prat & Cie; 20 de Rivoire frères; 20 do Ros de Mais; 10 do kirsch Ferdinand; 10 do vin Madère; 20 do kirsch; 100 paniers champagne Ch. Clicquot, grandes et demi-bouteilles; 20 de Heidsieck Piper do.
A vendre par J. M. CUSIEN, 4 déc 20, rue Toulouse

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—25 caisses vin rouge; 10 demi... [illegible]
F. SANCHO, 4 déc 204, Vieille Levée

AVIS.
☞ Les consignés continueront la vente qu'ils ont commencée, jusqu'à parfait écoulement de tout leur stock. De cette manière, ils offriront une occasion à tout le monde de se pourvoir de marchandises à bon marché.
U LAROUSSINI & Cie.

U. LAROUSSINI & Co.
IMMENSE SACRIFICE.
LUNDI, LE 26 NOVEMBRE et les jours suivants.
Plus de $200,000 de MARCHANDISES
A ETRE VENDUES SANS EGARD AU PRIX COUTANT.

Le mauvais état des affaires nous force à vendre tout notre stock, afin de faire face à nos engagements. Une meilleure occasion pour tous les acheteurs en général ne peut se présenter.
Tous ceux qui ont déjà eu l'occasion d'acheter chez nous, pourront voir les grandes réductions que nous avons faites dans tous les départements.
Toutes ces MARCHANDISES ne seront vendues que pour du COMPTANT, vu la grande perte que nous faisons.

Plus de $40.000 de Soieries seront offertes à vil prix.
L'assortiment est un des plus complets en ville, se composant de:
Gros de Naples noir, belle qualité, à 85 c, 90 c, $1, $1 10, 1 25, 1 35.
Gros de Naples unis en toutes couleurs à 75, 95, 1 25 et 1 35.
Soieries fantaisies à 60, 75 et $1.
" brochées à 75 c.
Robes soie brochées, haute nouveauté, de $22 à 38 la robe.
Mousseline de laine en toutes couleurs à 9 cts.
Mousseline de laine en toutes couleurs à 12 1/2.
Popelines quadrillés à 15 cts; fantaisie à 18 cts;
Mérinos en toutes nuances à 17 cts;
Mérinos en toutes nuances à 25 cts;
" " " à 30 cts;
Cachemire unie à 85 cts;
Popelines riches, dernier genre, à 37 1/2, 40, 45. 50, 65. 70 et 85 cts.
1000 Robes barége anglais à 7 et 9 volants, à $1 50 la robe.
Barège grisaille à 12 1/2 cts la yarde;
" broché très riche à 30 cts la yarde.

BRODERIES.
Cols brodés à 15, 25, 30, 65 et $1.
" en vraie dentelle à $1 50.
" et manches en vraie guipure à $3 39, $4 et $5.
" richement brodé à $1 65.
Bandes brodées de 15, 25, 30, 40, jusqu'à $1 65.
Mouchoirs brodés à 75 cts.
" tout fil très fin à $1 20, 1 35, 1 40 1 65, 1 85, $2 la douzaine.
" à ourlets de $2 50 à $4 75 la douz.
Grands mouchoirs pour hommes de $1 75 à $3 75 la douzaine.
Jupons brodés jaconat à $1 50 c.
Cols et Manches garnis valenciennes de $2 50 à $4 50.

ARTICLES POUR DEUIL.
Mousseline de laine noire à 12 1/2 c.
" " " à 15 cts.
" " tout laine à 25 cts.
" " très fine à 28 cts.
" " " à 33 cts.
Mérinos noir à 17 cts.
" " à 25 cts.
" " très fin à 35 cts.
Cachemire noir à 85 cts.
" à 90 cts.
BARPOUR, TAMISE, ALEPINE, &c.
Cols crêpe à 30, 35, 45 et 55 cts.
" et manches crêpe à $1 15, $1 25 et 1 75.
" extra fin à $2 50.
Châles deuil à $2 50 et $3 50.

GANTS ET GANTELETS
pour dames et enfants, de 15, 25, 35, 50 et 75 cts.
Véritables gants de Jouvin à $1.
Bas pour dames à $1, 1 20, 1 50 et 1 75.
" anglais de $3. $3 50 et $4.
" pour enfants depuis $1 jusqu'à $2 25 la douzaine.
Chaussettes enfants do do
Bas cachemire pour enfants à 12 1/2 cts la paire.
Nappes blanches et écrues à 45, 55, 60, 85 et $1 00.
" damassées à $1 15, 1 25 et 1 75.
Serviettes " à 75, $1 et 1 25 la douz.
Damas blanc et écru pour nappes de 25, 33, 37 1/2 et 50 cts la yarde.
Toiles pour chemises par $1 à $4 75 cts la pièce.
" pour " très fine, $6.
" pour " " à $7 50, $9 et $10.
Devants de chemises à 12 1/2, 15, 20 et 25 cts.
Cotons blancs à 7 1/2, 8 et 8 1/2.
Coton écru de 5, 6 1/2 et 8.
" à draps de 13 1/2, 18, 25, 30 et 35 cts.
Couvertes blanches à $2 75 la paire.
" " de $3 50 à $5.
" grises à 1 75 la paire.
Un assortiment complet d'articles d'habitations que nous vendrons dans les mêmes proportions.
C'est probablement une occasion qui ne se représentera jamais de pouvoir acheter des marchandises à un aussi bas prix, mais les circonstances nous forcent à faire un tel sacrifice. Nous conseillons à tout le monde d'en profiter. Notre personnel étant beaucoup plus fort que la semaine dernière, tout le monde pourra être servi convenablement.
U. LAROUSSINI & CO, No 137, rue du Canal, et aux coins Baronne et Poydras. 3 déc—

Continuation —DE LA— GRANDE VENTE —DE— SOIERIES! —CHEZ— JOHN TODD,
12 et 14.... CHARTRES.... 12 et 14
—COMPRENANT—
L'assortiment de riches SOIERIES POUR TOILETTE le plus élégant qui ait jamais été importé, et qui est offert à une
ENORME REDUCTION.
Le stock se compose des dernières nouveautés pour RUE, VOITURE, TOILETTES de SOIREES et de NOCES, le tout du genre le plus riche et du dessin le plus admirable, et à des prix extraordinairement réduits.
Aussi, un grand envoi de SOIERIES DE CHOIX POUR TOILETTE, aux bas prix suivants:
[illegible]
ASSORTIMENT SPLENDIDE DE Manteaux et articles de mode, A UNE IMMENSE REDUCTION.
Superbes MANTEAUX DE VELOURS de Paris, avec ou sans manches, à $35 et au-dessus—dernière façon parisienne.
MANTEAUX DE FIN DRAP noir et en couleur, nouveau genre, à $7 et au-dessus.
TALE, OTS de soie noire, très riches et très élégants, PELISSES et BURNOUS—dernières nouveautés de la saison.
MANTELETS DE SOIE DE PARIS.
Venant d'être reçu un nouvel envoi de choix de MANTELETS DE SOIE NOIRE, à $5 le mantelet, valant $12. Ce sont les plus beaux articles de ce genre qui aient jamais été offerts, à de pareils prix, à la Nouvelle-Orléans.
MANTEAUX pour demoiselles et enfants de tous genres et de tous matériaux.
CHAPEAUX D'HIVER élégants de Paris, dernière façon et très riches.
Chapeaux pour noces, chapeaux d'amazones, chapeaux pour fillettes, plumes, rubans de chaîne, fleurs et autres articles de modes.
JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres

PAR le navire Rachel, arrivé de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Côtes de Fronsac
20 barriques vin rouge St-Julien Lavidalle à Fils
[illegible]
J. M. CUSIEN, 20, rue Toulouse

ENC. ROYALE & CONTI.
LUCAS ET MASSON
Continueront, comme ils ont fait la semaine dernière, à prouver aux dames que leur maison est la seule à la Nouvelle-Orléans qui, comparant ses frais à l'importance du chiffre de ses affaires, peut réellement en vue des événements étonner tout le monde par ses BONS MARCHÉS INTROUVABLES AILLEURS.
200 Voilettes Guipure à 50 cts
Grisaille tissé laine à 10 cts.
Ecossais Trames soie à 20 cts.
Taffetas quadrillé à 40 cts.
do Tout cuit à 50 cts.
Robes Taffetas 5 et 7 volants à $19.
1000 Châles barége anglais à 50 cts.
do Châles très riches à $2 50.
do Algériens extra à $3.
Popeline double largeur à 30 cts.
do extra unies et Ecossaises à $1 12 1/2.
Mantelets soie noir à $3.
200 Pièces Tarlatane Guipure, toutes couleurs à 25 cts.
Indiennes anglaises à 6 1/4 et 8 cts.
Toile à draps 12/4 à 65 cts.
Services français extra 12 couverts à $13.
RÉDUCTIONS proportionnées sur tous les articles riches, tels que:
MANTEAUX en velours, Sorties de théâtre, Châles brodés; garnis de vraie guipure, Paletots et Pelisses en taffetas noir, Ombrelles riches, Pèlerines guipures, Cols breton en application Bruxelles &c, &c, &c.
GRAND CHOIX DE PARFUMERIES extra fines, des meilleures maisons de Paris.
GANTS véritables JOUVIN.
2déc—4,5,6

Nouveaux ouvrages illustrés
WOOMAN OF THE SOUTH, par MARY FORREST.
LOVES AND HEROINES OF THE POETS, par RICHARD HENRY STODDARD.
NOUVEAUX OUVRAGES, par le steamer De Soto venant d'être reçus et à vendre par THOMAS L. WHITE, Librairie, 105 rue Canal.
LIVRES NOUVEAUX
LAKE HOUSE, par FANNY LEWOLD.
LEGENDS OF THE MADONNA, par Mme JAMESAN.
THE RECREATIONS OF A COUNTRY PARSON.
ODD PEOPLE—Description populaire de singulières races d'hommes, par Le Cap MAYNE REID.
GUESSES AT TRUTH, par deux frères.
ABBOTT'S AMERICAN HISTORIES—Deux vol.
HISTOIRES DE FLORENCE, par ABBOTT.
LES ILES ORKNEY.
VIE DE WASHINGTON par EVERETT.
3déc—au 5 au No 105, rue du Canal.

☞ Attention! ATTENTION!!
MAGASIN JACKSON ENCOIGNURE STE-ANNE & CHARTRES.
A partir de ce jour, les soussignés offriront en vente leur GRAND ASSORTIMENT DE Marchandises sèches à une réduction de quarante pour cent au dessous du PRIX COUTANT.
Le public en général est invité à visiter leur établissement et à profiter du grand sacrifice qui leur est offert en ce moment.
TURCOTTE & BLANCAND. 26 nov—3f

VIVE LA CONCURRENCE!!! GRANDE EFFERVESCENCE! MARCHANDISES SECHES!!!
THEO DANZIGER
Encoignure des rue Royales et St Philippe,
OFFRIRA tout son stock, à une réduction de 50 POUR CENT sur les prix reguliers, à partir de Lundi, 26 novembre.
Etoffes nouvellement importées et du dernier genre, comprenant MANTELETS DE SOIE, à $3, valant $6 et $8.
MANTEAUX DE DRAP, TURCOS, de $2 50 à $6, valant trois fois plus.
MERINOS FRANÇAIS, à 50 cts la yarde.
COLS CROCHET IMPERATRICE, à des prix réduits.
ROBES DE BAL, élégantes, à $4 et $5, valant $10 et $12.
Les DAMES sont respectueusement invitées à venir s'assurer par elles-mêmes que ce n'est pas du humbug. 24nov—

CHAPELLERIE. 19......Rue du Camp......19 MAISON FIQUET & BOUVET, Nouvelle manufacture de chapeaux français Grande importation directe.
Chapeaux pour hommes et enfants, de tous genres, formes et qualités, tels que: Chapeaux de soie; do castor, do cassimir noir superfin; do Orloff do réguel; do matelots; do Jérôme.
Chapeaux souples de toutes les formes, pour hommes et enfants, tels que: Chapeaux Mazzani; do Bismarck; do Chiliens; do Victoria; do Taupes; do Brighton; do Monitor; do Regina; do Cricketters; do argentins; do master-pieces; do mousquets; do castor brun; do marrons; do velouté; do lord Byron; do veloutés, do; Malakoff et diverses couleurs.
Ces articles pris dans les meilleures fabriques de Paris et choisis par l'un des associés, sont d'une qualité tout-à-fait exceptionnelle. Jamais pareils chapeaux n'ont encore paru dans cette ville. Ceux mentionnés plus haut peuvent être confectionnés par la maison Fiquet & Bouvet sur les formes que Messieurs les clients voudront bien déterminer.
Chapeaux amazones de toutes formes.
Pour enfans de premier age.
SPECIALITE—Chapeaux velours soie, couleurs diverses; do Derby, garnis de plumes avec boucles or ou argent; do andalous; do Gama.
Casquettes velours, let. &c, do képis; do cervélières; casquettes russes, Charles IX. Edgard, Leonnec, Meurtion, Hector, bérets à plume; bonnets écossais, jockeys, &c.
Ces articles, nouvellement déballés, sont d'une fraîcheur et d'une élégance que rien n'égale.
ARTICLES MILITAIRES ET COIFFURES, tels que képis de tout grade, pour hommes et enfans, shakos, chapeaux à cornes, sabretaches, &c.
MM. F. & B. feront des képis de tout grade; ils seront pour le 1er janvier prochain, en mesure de fournir aux officiers et soldats, épaulettes, ceinturons, pompons, petits casques, ornés en argent, &c. Commandes reçues pour tout ce qui concerne l'équipement militaire.
Casquettes de pur de pour voyageurs.
Indépendamment des chapeaux fabriqués dans leur maison, MM. Fiquet & Bouvet reçoivent des chapeaux de soie des premières fabriques de Paris. 5 déc—

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, 1er décembre, 1860.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, lundi, 7 janvier 1861, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 15½ rue Baronne.
3 déc—jusq 7 janv ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1860.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, lundi, 7 janvier 1861, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau No 15½ rue Baronne.
3déc—jusq 7 jv ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

Changement de Bureau.
MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 38 rue Carondelet, entre Commune et Gravier (bureau du fond, au rez-de-chaussée). 5 déc—

INSTITUTION MARTIN. PENSIONNAT ET EXTERNAT, Rue de Royon, 299, au 1er après Claiborne. 3nov—1an

Machine à dessécher, à vendre.
UNE machine à dessécher, de seconde main: bouilloire de 30 pieds de long et 32 pouces de diamètre, cylindre de 8 pouces de diamètre et de 2 1/2 pieds de parcours, roue de 18 pieds de diamètre. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT, No 7 Front Levee, entre Douane et Bienville. 29 nov—1m rép

CHAPEAUX D'ENFANS, RUE ROYALE No 201, Entre Ste-Anne et Dumaine. Mlle Aglaée Lemaitre,
INFORME sa clientèle ainsi que les dames de la ville, qu'elle vient de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment de CHAPEAUX D'ENFANTS. Son assortiment de chapeaux de dames est également complet. MLLE LEMAITRE se chargera comme par le passé de tous les travaux de confection, pour dames et enfants. 22 nov—15f

TRAITES SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par P. FRATS & Co. 14 nov—3m 1rep COMMERCIAL PLACE, No 29

VENEZ EXAMINER! Aux Nos 215 et 217, rue Vieille-Levée, en face du marché aux viandes.
AYANT en magasin un très fort stock d'habillements d'automne et d'hiver, chapeaux, casquettes et lingerie, pour hommes, jeunes gens et enfants, nous invitons nos amis et le public en général à venir les examiner, car notre intention est de les vendre à des prix que jamais et nulle part ailleurs on ne devrait pas obtenir. Notre stock comprend en partie les articles suivants:
Redingotes de drap, toutes couleurs, simples et croisés, à $7 50 et au-dessus.
Redingotes de drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $3 50 et au-dessus.
Sacs en drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $3 50 et au-dessus.
Sacs pardessus, en drap, beaver, drap pilote et casimir. Pardessus
Pantalons de toutes couleurs, qualités et genres, à la Zouave, $2 et au-dessus.
Gilets de dessous, de toutes couleurs, qualités et genres, à $1 50 et au-dessus.
Un assortiment général de chapeaux.
de chemises françaises et américaines.
Linge de dessous, de toutes les grandeurs et de toutes les sortes.
Rappelez-vous que vous pouvez avoir à ces prix un article bien fait et de bonne qualité.
☞ Souvenez-vous des Nos 215 et 217 anciens 107 et 109. M. GOODCHAUX FRERES & Co. 29 nov—2 m—1m 1re p

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35
Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS: DAVIS BROTHERS, Agents, 3nov—1m No 28, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. FAIRBANKS & Co, 3 nov— No 28 rue du Camp

CHANGEMENT DE DOMICILE, No 58......RUE ROYALE......No 58
J. B. GUIRAUD, a l'honneur d'informer ses amis, sa clientèle, ainsi que le public, qu'il a transporté ses magasins de pianos, au No 58, rue Royale près Bienville. Ayant désormais un assortiment de pianos ERARD et PLEYEL, venant d'être déballés. Tous les instruments sortant de sa maison sont garantis. Prix très modérés, conditions libérales. Echange, accords, réparations.
L. GOLTHERMANN accordeur.
N. B. Les personnes qui désireraient faire venir des pianos de Paris, peuvent en s'adressant à lui, les obtenir à un prix très réduit, et à des conditions très libérales. 20 nov—15f 1re p

LOUIS MUH
Annonce à ses amis, à ses clients et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur montrer ses nouvelles et magnifiques marchandises importées directement de France et de Genève, et qui ne sont pas surpassées dans le pays.
Montres en or et en argent, pour dames et messieurs, un admirable assortiment de chaînes Léontine et Lavallière, bracelets, bagues, broches, boucles d'oreilles et épingles en diamant; toutes les fournitures de table en argent; cuillères, fourchettes, chandeliers, couteaux, corbeilles à fruits, bougeoirs, chandeliers ciselés, bracelets, &c, en plaqué, de tous les genres, et des boucles d'oreilles, des broches en jais, et tous les articles de bijouterie.
Le public est prié de ne pas se tromper de rue, et de visiter les bijoux et les curiosités de toute espèce que les bijoux communs se vendent ailleurs. Que chacun en juge par lui-même au No 41, rue de Chartres. 19 nov—1m

RAISINS DE MALAGA.
4,000 Caisses LAYERS. 3 000 demi caisses LAYERS. 2,000 quarts de do. 4,000 caisses M. R. 2,000 demi caisses M. R. 2,000 quarts de do.
A vendre par PUIG FRERES, 2 nov—15 No 57 rue de la Douane.

A LOUER.
LE haut de la maison No. 191, rue Remparts encoignure St-Louis. 21nov—

A. ROUGIEUX, CH. GOUBAULT. A. ROUGIEUX & Cie, CONFISEURS en GROS et en DETAIL, Encoignure des rues Royale et Français (Place Washington)—3me District.
DRAGÉES et Bonbons en tous genres; pâtisseries et pièces montées pour fêtes et soirées; bonbons français et autres; vins, liqueurs, sirops et conserves d'importation directe, le tout à des prix raisonnables. On exécute promptement les commandes pour les dîners et soirées. 21 nov—

CHAMPAGNE Chs. Farre, Successeur de Max Sutaine & Co, REIMS.
Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.
VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Ancien, à vendre par les principaux grocers et détaillants.
Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co. 1nov—3m 1re p No 50, Douane

SIROP PECTORAL.
SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements &c.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues nuits de souffrance et d'insomnie.
Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.
Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel ne peut résister aucune maladie de la gorge.
A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre. 19 oct—3m—1re p

LOUIS DUFAU, avocat, Passage de la Bourse, coin Douane. 21nov—1an

ECOLE PRATIQUE, 192, rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne, CH. CARON, directeur. METHODE PARTICULIERE ET NOUVELLE.
Classes du jour........de 9 heures à 3 heures
Classes du soir........de 5 à 10 h. du soir.
Connaissances usuelles—Français, Anglais, Arithmétique.
Comptabilité—Dessin linéaire. 21nov—1m

P. CASANAVE, Entrepreneur de pompes funèbres, 88, Rue Bourbon, 88.
Emploie et vend, en gros et en détail, LES CERCUEILS Perfectionnés et indestructibles de H. MARSHALL, lesquels réunissent la beauté, la durabilité et la légèreté. Ces cercueils sont faits de plaques de métal repliées et sont doublés à l'intérieur de caoutchouc, de manière à les rendre inaccessibles à l'air et imperméables. 22nov—3m

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE. E. FAY & MASSON, Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis. Magasin au Premier.
M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres meubles pour salons et chambres à coucher; tables de milieu et consoles, un beau choix de porcelaine et cristaux, glaces, corniches dorées et estampées, lampes, bronzes, damas, rideaux de tulle, cordes, glands et passementerie; un grand assortiment de stores et de fournitures de tous genres pour M. Fay et qui seront vendus à des prix modérés. Le public est prié de venir examiner les articles et d'en juger par lui-même. 21 sept—1m 1re p E. FAY & MASSON

CHARBON. Changement de local.
Nous avons transporté notre bureau du (City Coal Yard) du No 16 au No 18 Exchange Place où nous offrons actuellement du charbon à bon marché. Bon charbon pour les familles à 60 cents le baril, livré. Toutes les demandes laissées à notre bureau, Exchange Place No 18, ou dans la boîte du Magasin, No 108, seront promptement remplies. Anthracite Cannel anglais, au plus bas prix du marché. 2nov—1m P. H. WILLARD.

Charbon! Charbon!!
Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannel de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 58, entre Douane et Bienville. 8 oct—3m

Serrures Françaises.
QUATRE caisses serrures françaises assorties. A vendre par BERNARD TURPIN, 3 déc—3f 55, rue Vieille Levée

CONSERVES—10 caisses Dudley petits pois en boîtes; 10 caisses pâté truffés en terrines de foie, &c. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 3 déc 50, rue Douane

HUILE D'OLIVE—200 paniers de la marque Bosin frères, du 22 et de 16 onces. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 3 déc 50, rue Douane.

CHANGE SUR PARIS, direct, à vue ou à 60 jours de vue. A vendre par J. & J. TARDOS, 22 nov 65, Vieille Levée

MAGNIFIQUE PLAN. Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co. Magnifique Loterie pour décembre.
GROS LOT—Cinquante mille piastres—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement.
Tous les SAMEDIS du mois de novembre par Wood, Eddy &c., directeurs, dans leurs loteries de commissaires, comme suit:
Classe 26, SAMEDI, 1er décembre 1860.
Classe 27, SAMEDI, 8 décembre 1860.
Classe 28, SAMEDI, 15 décembre 1860.
Classe 29, SAMEDI, 22 décembre 1860.
Classe 30, SAMEDI, 29 décembre 1860.
[illegible]
C. T. HOWARD, Boite 181 H. Nlle-Orléans, WOOD, EDDY & CO, Wilmington, D.

BANQUE DU SUD. Nlle-Orléans, le 26 novembre 1860.
UNE élection de six directeurs de cette institution pour l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le 12 décembre 1860, de midi à une heure P. M. 3nov— THOS LAYTON, caissier.

Ch. BLAZI, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, 53 Rue de Chartres, 53.
M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 43 au No 53 rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfèvrerie qu'il recommande par l'élégance et la beauté des articles.

AVERTISSEMENT AU PUBLIC. Bureau de la Comp. du Gaz, 15 novembre 1860.
Les consommateurs de gaz sont avertis qu'un MULATRE qui se disait employé de la Compagnie, s'introduit dans les maisons sous prétexte d'examiner le gazomètre ou les installations. A l'exception de M. HENRY, tous les employés chargés des réparations sont des blancs. Dans le but de pouvoir des les identifier ce genre de fraude, M. HENRY [illegible].
P. H. WOOD, Président.

AVIS AUX CONFISEURS. Marchands de la ville et de la campagne.
LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment de CARTONNAGES, bonbons de fantaisie, sacs et poches à bonbons, boîtes à bonbons, cornets, rubans; des articles de nouveautés; des réponses, devises, rébus, papier couleurs, glaçures, bordures, etc.; un grand assortiment de PASTILLAGES dans tous les pays; ESSENCES, COULEURS VÉGÉTALES, FRUITS AU JUS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, LIQUEURS, ÉLIXIRS, sirops de framboises, de fraises, groseilles, &c., &c.
Attendu par le Pequot, du Havre: 20 caisses CARTONNAGES et articles pour confiseurs; 20 caisses de 100 douzaines chaque BISCUITS GLACÉS, à champagne, biscuits des plaines, croquignoles, &c.
A vendre en gros et en détail à des prix modérés par ERNEST TURPIN, 29 nov—4 No 55 ancien 56, rue de la Vieille Levée

PRIX COUTANT. AVIS AUX CONFISEURS.
NOUS avons l'honneur d'informer Messieurs les confiseurs de la ville et de la campagne que nous attendons par le navire Pecot, venant du Havre, un gros assortiment de pastillage à petits modèles que nous vendrons au prix coûtant, étant en dehors de notre ligne d'affaires. 2nov LION & ANDRE, 54 et 56, rue Royale

Changement de domicile. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 194, rue du Canal, AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION Près de la Statue de Clay.
Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet, où de dents dans une maison plus commode et plus centrale.
Sa réputation et ses succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a besoin d'autre recommandation.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 11 nov—

Dr NIS, CHIRURGIEN-DENTISTE, 99.......Rue Royale.......99, Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane.
☞ Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux. 12 nov—

T. FITZWILLIAM, Marchand de Fournitures de bureau —ET— Fabricant de livres en blanc, Rue du Camp, No 70, (ancien édifice du Delta), NLLE-ORLEANS.
La plus grande attention aux demandes de tous les genres d'impressions, gravures et billets lithographiés, checks, traites, certificats de dépôt, connaissements, têtes de bills, têtes de lettres, &c. 14 nov—jusq 31 déc—1re p.

SALON DE MODES.
Mme BESNARD, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient d'ouvrir un Salon de Modes rue du Canal, No 159 au premier. Elle offre aux Dames tout ce qui concerne les modes et la nouveauté—Coiffures, chapeaux et lingerie fine. Aussi un joli choix d'articles d'enfants. Elle prie les dames de vouloir bien l'honorer de leur patronage. 21 nov—

CHANGEMENT DE DOMICILE.
J. MEDES a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent le patronner, qu'elle a transporté son magasin de modes et de coiffures du No 8, rue Bourbon, au No 61, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE, où elle continuera à exécuter les ordres que l'on voudra bien lui confier. Elle se chargera également d'un magasin ci-dessus à placer et à exécuter les modes et en coiffures, et de faire des apprentissages. 12 nov—1m pr p

M. F. BERNARD, peintre, A TRANSPORTÉ son atelier au No 146, rue de la Douane, encoignure Dauphine. 3 nov—

A vendre,
UNE machine avec son manége, pour la fabrication du chocolat, ainsi que ses ustensiles et accessoires. A vendre chez Mme, rue Conti, entre Levée et Chartres. 11 déc—

SOUFRE! SOUFRE! A vendre en barils et en sacs, chez P. L. BERNARD, Pharmacien, 27nov—6f Coin Remparts et St-Louis.

Monsieur JULES DARANS, DOCTEUR ET PEDICURE DE PARIS, Rue de Chartres No 138.
☞ Tout nouvellement arrivé dans cette ville, prie la population de vouloir bien l'honorer de sa visite et de venir s'assurer de la réussite de ses procédés infaillibles.
Avis au public.
M'étant spécialement occupé des maladies des ongles en général, les personnes qui pourraient en être atteintes peuvent venir me consulter et se faire traiter d'une manière certaine.
OBSERVATION—Pour cette dernière médication les consultations seront gratis. 27 nov—

BLANCHISSEUSE.
ON a besoin d'une femme blanche, bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de l'Esplanade, No 24.

EDMOND FROIDEVAUX, 59.......Rue de Chartres.......59
INFORME respectueusement les dames, que les marchandises annoncées aujourd'hui dans son magasin de dentelles, lingerie et confections sont entièrement nouvelles et ont été achetées par lui-même, et à des prix très modérés et de qualité irréprochable.
NOTA—Deux ateliers ont été ajoutés à la maison, l'un de modes, l'autre de confections et de robes. Les dames sont priées de bien vouloir honorer du retour de leurs commandes. 26 nov—

Ed. FROIDEVAUX, 59.......Rue de Chartres.......59
A REÇU par les navires Globe, Rotterdam, Bamberg, Nuremberg, Johannisberg, Guttemberg, la plus grande partie de son assortiment de saison, à la Paquette et l'Evening Star le complètement.
Les détaillants et couturières trouveront chez lui, au siége même de la France, toutes fournitures et nouveautés pour robes, chapeaux et confections, soit en détail soit en gros.
En outre, un magnifique assortiment de riches taffetas, No 16, en toutes nuances, ainsi que Solférino, Magenta, Indigo et Fuschia; 25 cents la yarde. 26 nov—

EN débarquement du navire Geo. W. Bourne, de Bordeaux
40 barriques vin rouge Queyries, 20 do de St-Julien, 20 do de Cantenac, 24 do de Pauillac, 20 do de Margaux, 4 do de Léoville, 4 do de Cos Labory, 5 do de Margaux, 2 demi do de Cantenac. 200 caisses 12 bouteilles Bordeaux, Léoville, 24 de Lamarque, 100 do 24 demi do; 200 de 12 bouteilles Cantenac, 200 do 24 demi do; 100 do 12 bouteilles Margaux, 40 do 24 demi do do, 50 do 12 bouteilles Pape Clément, 45 do de Grande Larose, 100 do vin blanc Sauterne, 30 do 24 demi do do.
A vendre par E. BORDELOIS 1déc 21 rue Conti.

PAPIERS PEINTS.
EN magasin, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, de toutes qualités, reçus par les derniers navires à des prix modérés par FRANK NEWHALL, 69, rue du Canal, coin Vieille-Levée, à vendre.
P. S.—Des ouvriers habiles envoyés dans n'importe quelle partie de la ville ou de la campagne.

AU PRIX COUTANT. MANTEAUX ET CONFECTIONS, No. 69 rue de Chartres.
UN joli choix de MANTEAUX et MANTELETS en draps pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore la saison. J. DERBES, Jr.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.
UN petit lot de JOUETS FRANÇAIS assortis, par caisses de 10 douzaines, à vendre ou par petite quantité, en consignation, par J. DERBES, Jr, No 69 rue de Chartres.

Trouvé
UN CHIEN tigré, couleur noire, ayant le nez et les pattes blanches. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais, au No 102 rue Dauphine, entre Conti et St-Louis, à la Louisiana Avenue.